

SÉCURITÉ Capitaines de route

Patrick Geffard

Comme cela a été évoqué nous souhaitons remettre en place des capitaines de route pour les Cyclistes, nous ferons appel à des volontaires dans chaque groupe lors de nos prochaines sorties. Vous (re)decouvrirez ci-dessous le rôle de ces capitaines, mais quel meilleur préambule sur ce sujet que ce qu'avait écrit Christian Allard il y a déjà quelque temps :

"Les cyclistes sont un peu oubliés dans le code de la route qui a été pensé plutôt pour les véhicules à moteur entourés d'une carrosserie. Certains automobilistes ont du mal à supporter les pelotons cyclistes sur les routes, mais en contrepartie, comme vous pouvez le constater, à chacune de nos sorties, nous ne sommes pas exempts de reproches non plus.

Le fait d'être utilisateur du domaine public et de rouler en groupe nous met quelques fois en danger et cela nous oblige donc aussi à certaines obligations.

Dorénavant, lors de nos sorties, les animateurs de groupe porteront un brassard rouge, marqué d'un C blanc (voir photo ci-dessous). Le fait que les animateurs soient différenciés par ce brassard a pour but :

- d'être repérables plus facilement par l'ensemble du peloton.
- d'être le représentant du club afin de faire respecter au sein du groupe autant que possible le code de la route et de réguler l'allure de ce groupe.
- d'être plus facilement repérable pour les nouveaux arrivants et faciliter leur intégration.
- de faire remonter toute anomalie au conseil d'administration.

Cette démarche n'entre pas dans une logique policière mais plutôt dans une logique de sécurité, de prévention et d'animation au sein du club. Je compte sur votre compréhension afin que ces animateurs puissent assurer au mieux leur mission."

LE RÔLE DES CAPITAINES DE ROUTE

QUI SONT-ILS ?

Ce sont des adhérents volontaires et bénévoles qui assurent la bonne marche des randonnées. Tout membre du Conseil d'Administration est « capitaine de route » de droit en l'absence d'un ou des animateurs désignés. Ils sont reconnaissables à un brassard de couleur rouge marqué d'un C blanc.

QUEL EST LEUR RÔLE ?

- Accueillir les nouveaux et les guider.
- Connaître les itinéraires et les faire respecter.
- Respecter et faire respecter le code de la route.
- Limiter les groupes à 19 maximum sur la route.
- Veiller à faire rouler à 2 de fronts maximum et en file indienne dans le trafic.
- Réguler la vitesse du groupe en évitant l'esprit de compétition.
- Faire arrêter le groupe en cas d'incident (mécanique ou autre).
- Si nécessaire, faire stationner le groupe en sécurité sur le bas-côté de la route.
- Faire respecter l'environnement (ex: emballages nourriture).
- Recommander le port du casque (obligatoire dans de nombreuses compétitions ou randonnées).
- Vérifier l'apposition du macaron de l'année.
- Vérifier que chaque cycliste possède un éclairage en ordre de marche et allumé (au moins à l'arrière).
- Recommander les tenues claires (tenues noires à éviter) surtout en période de faible luminosité
- Veiller à ne pas laisser en arrière un élément du

groupe en difficulté.

- S'assurer qu'au moins un membre du groupe possède un téléphone portable (allumé et chargé).
- Conseiller en fonction des niveaux (prochaine sortie avec groupe supérieur ou inférieur).
- Prévenir le Président en cas d'incident ou d'accident (tout autre membre du groupe peut et doit également si approprié).

Enfin, il a autorité auprès du Conseil d'administration pour signaler tout manquement réitéré d'un adhérent.

LE RÔLE DE TOUS ?

La sécurité des groupes ne peut être obtenue que par nos efforts et nos engagements. Une sortie effectuée dans de bonnes conditions génère tous les critères permettant la convivialité désirée au sein du club. Pour une pratique durable, par un engagement individuel et collectif, pour un comportement citoyen, engageons-nous à :

- Respecter les consignes de l'association..
- Respecter le code de la route.
- Respecter les autres usagers.
- Respecter l'environnement.

